



FORMATION DES MEMBRES DE LA CSSCT – RENOUELEMENT DE MANDAT Entreprises d'au moins 300 salariés

PUBLIC

Membres élus de la CSSCT renouvellement de mandat entreprises d'au moins 300 salariés

PREREQUIS

- Aucun

MODALITES PEDAGOGIQUES

- La pédagogie s'appuie sur des études de cas en support papier ou vidéo, des QCM permettant de vérifier l'acquisition, et des QROC dans les synthèses.
- Des situations concrètes sont créées avec une participation active de chacun, des exercices en sous-groupes pour favoriser la formulation, l'expression et la communication.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Exercices
- Questionnaire
- QCM

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer l'expression collective des salariés en ce qui concerne les décisions relatives à la gestion, l'évolution économique ou encore l'organisation de travail de l'entreprise.
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Etre force de proposition lors des consultations sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.
- Maîtriser les règles de fonctionnement de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
- Connaître les droits et obligations des membres, les limites de leurs missions en matière de santé sécurité au travail
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels
- Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents
- Être capable d'identifier et de formuler des propositions d'améliorations
- Être capable de communiquer avec la direction, les autres salariés et les acteurs externes

PROGRAMME

FONCTIONNEMENT

ATTRIBUTIONS DU CSE

MOYENS DE FONCTIONNEMENT DU CSE

BUDGETS ET AUTRES MOYENS DU CSE

PRESENTATION DE LA COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rôles et missions générales des membres en matière de santé et sécurité
- Moyens et obligations des membres
- Relations avec d'autres acteurs: service de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, DREAL

LES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'évaluation des risques professionnels et le document unique, facteurs de risques spécifiques
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle) dont les risques psychosociaux
- Prévention des risques de coactivité (intervention d'entreprise extérieure)

LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

- Qu'est-ce qu'une activité sociale et culturelle ?
- Quels sont tous les bénéficiaires de ces activités ?

LA CSSCT : ACTEUR ESSENTIEL DU CSE

- L'analyse des informations en santé sécurité transmises au CSE
- La préparation des consultations du CSE en santé sécurité (dont bilan et programme annuels de l'employeur)

L'ÉTENDUE DES MISSIONS SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Veiller au respect des obligations de sécurité
- Suivre des accidents du travail / maladies professionnelles
- Organiser les visites périodiques
- Gérer les situations exceptionnelles

ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET INCIDENTS

- Participer à l'enquête, apprentissage de la méthode de l'arbre des causes : recueil des faits, construction de l'arbre des causes
- Proposer des mesures préventives et correctives

LA CSSCT EN TANT QUE MOTEUR DE LA PRÉVENTION

- Faire la promotion de la santé sécurité au travail
- Conseiller et accompagner l'employeur et le CSE sur les démarches de prévention
- Communiquer



1 750 €HT
par participant



3 à 10
participants



5 jours



25 au 29 novembre 2024

N° déclaration d'activité
72 33 000 12 33
SIRET – 781843073
NAF – 8532Z
N° Qualiopi – 8575624

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE
a.vedrenne@afpiso.com
06 81 65 35 43

www.formation-maisonindustrie.com

Valérie VOLEAU
v.voleau@afpiso.com
06 85 70 62 67